

## Palaiseau, le 27 août 2020

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris au cours de sa consultation électronique du 27 août 2020 approuve la délibération suivante :

Délibération n°1: Attribution de bourses sur critères sociaux aux étudiants inscrits en formations de masters à l'Institut Polytechnique de Paris à partir de l'année universitaire 2020 - 2021

Le Conseil d'administration approuve l'attribution, selon les modalités définies au niveau national, de bourses sur critères sociaux aux étudiants en formations de masters à l'Institut Polytechnique de Paris, hors élèves ingénieurs des écoles-membres inscrits en double cursus, à partir de l'année universitaire 2020 - 2021, et mandate le CROUS de Versailles pour l'instruction et le paiement de ces bourses.

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS
Président du Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris

SIRET: 130 025 620 00019